

Le fédéralisme est un atout, en situation de crise aussi

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre Patronal



La deuxième vague de coronavirus a provoqué une déferlante de critiques à l'encontre de notre organisation institutionnelle. Le fédéralisme, dit-on en substance, montrerait ses limites et ne serait pas adapté aux situations de crise.

La preuve en serait donnée par la confusion et l'incohérence ressenties par les citoyens en raison de la diversité des normes cantonales, qui prévoient ici de fermer les commerces et les restaurants, là de ne pas limiter les rassemblements privés à seulement cinq personnes.

Si le reproche réside en ceci que les Cantons adoptent chacun leurs propres règles et que celles-ci peuvent diverger, il a tout du truisme. C'est en effet exactement à cela que sert le fédéralisme.

Lui préférerait-on l'uniformité des mesures de lutte contre la pandémie qu'on se heurterait à la difficulté de réaliser la synthèse de visions fondamentalement divergentes. Genève avait pris le parti d'interdire à peu près tout le 1^{er} novembre passé; Vaud lui avait emboîté le pas mais en partie seulement; Bâle-Ville vient juste de décider de fermer ses bars et restaurants; ceux de Berne et de Zurich restent obstinément ouverts.

Chaque Canton a ses raisons d'adopter des mesures spécifiques. Les situations sanitaires ne sont pas identiques, les comportements individuels non plus. L'approche peut varier selon que l'on considère telle ou telle activité comme potentiellement dommageable. On n'effectue pas partout la même balance des

intérêts entre les risques sanitaires et les dégâts économiques ou sociaux.

D'ailleurs, que ferait la Confédération s'il lui revenait de tracer tous les détails des mesures de protection? Beaucoup de ceux qui en appellent à une politique unifiée sous-entendent que celle-ci devrait être plus spectaculaire et plus drastique: davantage de fermetures et d'interdictions, davantage d'obligations et de contrôles.

Mais il y a aussi des voix, nombreuses, qui favorisent la responsabilité et les libertés, et il est heureux que des gouvernements soient en mesure de les préserver dans le cadre législatif qui épouse au plus près les réalités de leur population. En Suisse, ce cadre est cantonal.

«Chaque Canton a de bonnes raisons d'adopter les règles qui épousent au plus près les réalités de sa population.»

Pour les autorités qui le mettent en œuvre, il s'agit évidemment de s'en donner les moyens, en particulier financiers. On les a parfois trop entendues réclamer plus de crédits fédéraux alors même que la Confédération a d'emblée dégagé des moyens colossaux. Rien que pour l'année 2020, les dépenses fédérales liées au Covid-19 se montent à plus de 31 milliards; cela représente plus de 40% d'un budget annuel. Au plan vaudois, ces mêmes dépenses seront de CHF 500 millions, 5% d'un budget annuel.

Le fédéralisme consiste à assumer ses obligations d'État souverain. Y compris dans leur dimension financière et a fortiori lorsqu'on en a les moyens.